

Le reflet du Plateau

Nous voici partis pour une nouvelle année scolaire ensemble !

La rentrée donne souvent l'envie de changements... C'est pourquoi votre journal prend une nouvelle forme, qui, je l'espère, vous plaira !

D'ailleurs, vous trouverez une nouvelle rubrique en page 5 qui tracera le fil quotidien de l'accueil d'un enfant au domicile d'une assistante maternelle et tout ce qui peut se jouer dans cette relation à 4 ou plus (parents, assistante maternelle et enfant) !

N'oublions pas nos rencontres hebdomadaires :

les animations. Cette année sera l'occasion d'expérimenter autour d'un nouveau thème : celui des cinq sens, et plus particulièrement, celui de la vision et du toucher... Ou comment prendre du plaisir à grandir ?! En page 4, un article détaille le développement de la vision chez l'enfant pour vous donner quelques repères...

Et comme la rentrée se profile, nous abordons aussi la sécurité lors des déplacements à l'école réalisés par l'assistante maternelle avec les enfants, en page 2.

Il sera également question de la sécurité, notamment

de la sécurité domestique, lors de la soirée organisée par le relais (voir page 6).

Entre deux articles, je vous encourage à partager avec les enfants de bons moments à l'aide des comptines et recette (voir p 6).

Je vous souhaite une agréable lecture, et, à bientôt !

Alexandrine COLLAS,
votre animatrice relais.



Journal du Relais
Familles Assistantes
Maternelles du Plateau

2011, n° 41

Septembre - octobre 2011

Dans ce numéro :

La sécurité lors des déplacements	2
Revalorisation des frais km	2
Dates des animations du relais	3
Dates de passage de la ludothèque	3
La vision chez l'enfant	4
Il était une fois un accueil	5
A noter, à faire...	6

Le Relais Familles Assistantes Maternelles du Plateau est géré par un groupe de pilotage composé de parents, d'assistantes maternelles, de représentants d'associations locales, de la CAF, d'élus, et de Familles Rurales Fédération du Doubs.

Le Relais a été équipé et fonctionne grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon, du Conseil Général du Doubs et du Syndicat d'Étude et d'Aménagement du Canton de Besançon Sud Plateau.

Il fonctionne en complémentarité avec les services du Conseil Général (DIFS).

Le journal « Le reflet du plateau » est un bimestriel gratuit. Il est rédigé par Alexandrine COLLAS, animatrice du Relais.

Directrice de publication :

Mylène ROUSSEL

Dépôt légal : septembre 2003

ISSN 1761-7553

Familles Rurales Fédération du Doubs

12 rue de la Famille
25000 BESANÇON

Présidente : Mylène ROUSSEL

ABONNEMENT

Nom/Prénom :

Adresse :

Date :

Souhaite recevoir le « Reflet du Plateau » à mon domicile.

Je joins un chèque de 5 € (participation aux frais d'envoi annuels) à l'ordre de « Familles Rurales Fédération 25 ».

Coupon retour à envoyer à :

Relais Familles Assistantes Maternelles du Plateau
rue des Loupiots 25660 SAÔNE

Ou, envoi du journal par mail en en faisant le demande à : relais.plateau@famillesrurales.org

La sécurité lors des déplacements

Les déplacements relèvent de la responsabilité de l'assistante maternelle qui doit donner des indications précises sur leur organisation dans le cadre de l'évaluation de ses conditions d'accueil.

La délégation à un tiers : les enfants accueillis dans le cadre d'un agrément par l'assistant maternel peuvent, à titre exceptionnel, être accompagnés dans ces déplacements par une autre personne, à condition que cela soit justifié, c'est-à-dire qu'il y ait une réelle impossibilité pour l'assistante maternelle d'assurer ce déplacement. Cette disposition doit être notée dans le contrat de travail.

Pour les trajets à pieds

Sont à prendre en compte :

- * La distance, la fréquentation et la dangerosité de la route.
- * L'organisation, l'âge et le nombre d'enfants.

L'assistant maternel est totalement responsable de l'enfant pendant toute la période d'accueil y compris pour tout déplacement.

- * Tout enfant de moins de 3 ans doit pouvoir avoir accès à une poussette si besoin est.
- * Tout enfant de moins de 6 ans doit pouvoir être tenu par la main ou avoir un point d'appui sur la poussette.

- * Utiliser des éléments réfléchissants.

sants.

- * Limiter les déplacements avec un nombre important d'enfants de moins de 6 ans.

Pour les trajets en voiture

Jusqu'à l'âge de 10 ans, l'utilisation d'un système de retenue pour enfant est obligatoire. Ce dispositif de protection doit être adapté au poids et à l'âge de l'enfant, être correctement utilisé et homologué.



- **De 0 à 9 mois (-de 10 kg) :**
Groupe 0 ou 0+ (-de 13 kg).
⇒ Lit nacelle (fixé à la banquette arrière avec filet de protection)
⇒ Siège dos à la route placé à l'avant ou à l'arrière du véhicule
- **De 9 mois à environ 3/4ans (9 kg à 18 kg environ) :** **grpe 1**
⇒ Siège baquet à harnais ou siège à harnais à réceptacle.
- **De 3/4 ans environ à 10 ans (plus de 15 kg) :** **grpe 2 et 3**
⇒ Siège rehausseur (interdit à l'avant) s'utilise en combinaison avec les ceintures arrières du véhicule);
⇒ Harnais ou ceinture trois sangles (relié aux ancrages inférieurs des ceintures arrières).

Si le véhicule est équipé d'un airbag côté passager avant, il est dangereux et interdit d'installer un enfant dans un siège dos à la route sauf s'il est possible de désactiver l'airbag.

Tout trajet doit s'effectuer dans

le respect du code de la route.

- * Dans une collision à 50 km/h, un enfant de 30 kg non attaché se transforme en un projectile d'une tonne !
* Les enfants de moins de 10 ans comptent pour une personne.
- * Tous les enfants de moins de 10 ans doivent être installés à l'arrière du véhicule, y compris les enfants de l'assistant maternel.
- * Lorsque l'enfant est installé à l'avant, dans les conditions prévues par la loi (véhicule ne disposant pas de banquette arrière, ou si celle-ci est occupée par des enfants de moins de 10 ans, ou si le siège arrière n'est pas équipé de ceinture de sécurité) le système de retenue est adapté à l'âge et au poids de l'enfant et l'airbag du véhicule est désactivé.
- * Le véhicule doit être équipé d'un système de verrouillage sécurité enfant à l'arrière.
- * Le parent employeur peut poser des exigences plus sévères que la loi, voire interdire tout transport d'enfants.
- * Les assistants maternels doivent vérifier auprès de leur assureur que les clauses de leur contrat d'assurance automobile couvrent le transport des enfants gardés à titre professionnel.

Source : La sécurité chez les assistants maternels : guide d'évaluation 2011 du Conseil Général

Nouvelle revalorisation des frais de déplacement



En raison de la hausse du prix des carburants, une nouvelle instruction fiscale en date du 14 avril 2011 relève le montant maximal des indemnités kilométriques des assistantes maternelles.

Rappel :

Convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur - article 9 :

« Si le salarié est amené à utiliser son

véhicule pour transporter l'enfant, l'employeur l'indemnise selon le nombre de kilomètres effectués. L'indemnisation kilométrique ne peut être inférieure au barème de l'administration et supérieure au barème fiscal.

L'indemnisation est à répartir, le cas échéant, entre les employeurs demandeurs des déplacements.

Les modalités sont fixées au contrat.»

Puissance fiscale en CV	Minimum (barème administratif)	Maximum (barème fiscal)
3	0.25	0.405
4	0.25	0.487
5	0.25	0.536
6	0.32	0.561
7	0.32	0.587
8	0.35	0.619

Planning des animations du Relais

Les animations organisées par le relais sont ouvertes gratuitement aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou parents afin de se rencontrer et découvrir une activité manuelle ou artistique.

Cette année scolaire, nous travaillerons autour du **thème des cinq sens**, et plus particulièrement **la vision et le toucher**.

Chaque mois, les activités proposées seront en lien avec celui-ci :

- **Septembre** : manipulation
- **Octobre** : jeux de feuilles
- **Novembre** : mains et pieds

Prévoyez des **chaussons** et des emballages pour les productions des enfants !

Commune	Horaires	Lieu
Gennes	9h - 11h	Salle près de l'église
La Vèze	9h30 - 11h30	Salle des fêtes
Mamirolle	9h30 - 11h30	Salle du Péri-scolaire
Montfaucon	9h30 - 11h30	Salle des fêtes
Morre	9h30 - 11h30	Salle des Fêtes
Nancray	9h30 - 11h30	Salle de convivialité
Saône	9h30 - 11h30	Relais

Septembre 2011

jeudi	vendredi
1 Montfaucon	2 La Vèze
8 Saône	9 Mamirolle
15 Nancray	16 Gennes
22 Saône	23 Morre
29	30

Octobre 2011

jeudi	vendredi
6 Montfaucon	7 La Vèze
13 Saône	14 Mamirolle
20 Nancray	21 Gennes
27 Saône	28 Morre

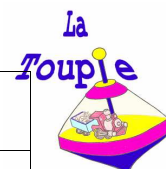
Novembre 2011

jeudi	vendredi
3 Montfaucon	4 La Vèze
10 Saône	11 FERIE
17 Nancray	18 Gennes
24 Saône	25 Morre

Passages de la Ludothèque la Toupie sur le Plateau

Les enfants peuvent venir jouer à la Ludothèque, recevoir des explications sur les règles par Aurélien, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison ! Pour se faire, l'adhésion à une association partenaire est indispensable !

COMMUNES	DATES DE PASSAGE	HORAIRES	LIEU
MAMIROLLE	Vendredis 2 & 16 septembre Vendredis 7 & 21 octobre Vendredis 4 & 18 novembre	De 9h à 11h30	Salle du péri-scolaire, centre commercial
MONTFAUCON	Jeudis 8 & 22 septembre 2011 Jeudis 13 & 27 octobre Jeudis 10 & 24 novembre	De 9h à 12h	Salle des fêtes
MORRE	Vendredis 2 & 16 septembre 2011 Vendredis 7 & 21 octobre Vendredis 4 & 18 novembre	De 15h à 18h	Salle des fêtes
SAÔNE	Tous les mercredis	De 15h à 18h	Au local de la Ludothèque La Toupie Au dessus de « Vival »
	Jeudi 15 septembre 2011 Jeudi 20 octobre Jeudi 17 novembre	De 9h à 11h30	



Le développement de la vision chez le jeune enfant

Bye, bye balais, chaudrons et chaudrons... La sorcière nous a quittés en nous laissant de bons souvenirs partagés ensemble.

Je vous propose de nous lancer cette année dans un nouveau thème qui sera l'occasion de proposer aux enfants des supports d'expérimentation variés tout au long de l'année. Le thème que nous avons retenu est en lien avec le développement de l'enfant. Il s'agit des cinq sens, et plus particulièrement la vision et le toucher.

Pourquoi ce thème ?

C'est par le biais de ses sens (vue, ouïe, toucher, odorat et goût) que l'enfant découvre le monde et réalise des apprentissages fondamentaux qui lui permettront de se développer. Dès sa naissance, l'enfant dispose déjà de capacités sensorielles élémentaires, qui vont se développer tout au long de son enfance.



La vision

Les capacités visuelles chez l'enfant

A sa naissance, bébé peut voir à une distance de 18 à 20 cm, juste assez pour regarder sa mère le nourrir. D'ailleurs, les bébés aiment observer les visages humains. Ils disposent déjà d'une capacité d'apprentissage phénoménale !

A 2 mois, bébé voit surtout les contours des objets. Au cours des semaines qui suivront, il pourra discerner l'apparence globale d'une chose, les motifs, les reliefs...

Concernant la vision des couleurs, les cellules de l'œil qui ont cette fonction ne sont pas encore matures. Bébé distingue les nuances de brillance et de tonalité (pâle ou foncé). Vers 3 mois, il va percevoir plusieurs couleurs de base. Les premières seront le vert et le rouge. Vers 4 mois, il pourra distinguer autant de couleurs qu'un adulte !

De plus, bébé est capable, dès sa naissance, de suivre du regard un

objet qui se déplace, à condition que celui-ci soit proche de son visage et très contrasté. Vers un an, il possèdera une vague idée des distances, habileté qui prendra plusieurs mois à s'installer.

Les grandes étapes de développement visuel

De 0 à 3 mois

Bébé est capable de fixer et suivre un objet du regard ;

Vers 2 mois, il reconnaît les visages de ses parents ;

Autour de 3 mois, il perçoit d'avantage les détails, il aime aussi observer attentivement ses mains.

Des jeux pour stimuler sa vision

Placer votre visage près du sien pour qu'il puisse observer vos traits ;

Suspendre un mobile au dessus de son lit ou de la table à langer ;

S'arrêter quelques instants devant un miroir en nommant les visages...

De 4 à 6 mois

Bébé distingue mieux les reliefs ;

Il aime observer son environnement et tourne la tête pour mieux voir. Il distingue déjà les émotions sur les visages (peurs, joie...).

Il voit toutes les couleurs et reste surtout attiré par le rouge, le bleu et le jaune ;

La coordination entre ses mains et ses yeux s'améliore ;

Il peut reconnaître un objet caché partiellement ;

Il est capable d'examiner attentivement un objet dans ses mains ;

Des jeux pour stimuler sa vision

Imiter les expressions avec votre visage ;

Faire des grimaces tout en émettant des sons ;

Placer devant lui des objets de couleurs et formes différentes.

De 1 à 2 ans

Vers 1 an, bébé reconnaît les personnes à plus d'un mètre de distance.

Autour de 18 mois, il s'intéresse aux

images dans les livres dont il peut tourner les pages pour chercher des illustrations.

Petits jeux pour stimuler sa vision

Proposer des livres à toucher, imagiers... à bébé qu'il peut découvrir avec vous ou seul ;

Jeux de marionnettes avec vos doigts, chaussettes, découpées dans de la feutrine, du papier...

Jeux de formes à encastrier...

De 3 à 5 ans

Lorsqu'il observe un objet, l'enfant le scrute dans les détails ;

Il aime les livres d'histoires et peut associer les images à la narration.

Petits jeux visuels

Les jeux de memory qui peuvent être réalisés avec des images en double exemplaire découpées dans des journaux et plastifiées ;

Jeux autour du schéma corporel : montrer les différentes parties du corps lorsqu'on les nomme ou les associer sur un bonhomme en papier.

Les signes d'un problème de vue

Un retard visuel peut nuire au développement de votre enfant. Or, la majeure partie des problèmes ophtalmologiques peut être corrigé s'ils sont découverts assez tôt. En cas de doute, parlez-en à votre médecin ou pédiatre qui pourra vous rassurer et vous orienter si besoin.

Quelques signes qui peuvent alerter :

Il ne suit pas du regard les objets mobiles ;

Il cligne souvent des yeux ;

Il louche (après 6 mois) ;

Il est très sensible à la lumière et ses yeux pleurent beaucoup ;

Il se cache un œil pour regarder ;

Il se cogne partout et a de la difficulté à s'orienter ;

Il a souvent des maux de tête.

L'enfant développe en partie ses 5 sens par le jeu.
J. Epstein : « le jeu nourrit sans arrêter le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêter son jeu. »

Source : <http://www.naitreetgrandir.net>

Nous vous proposons de suivre dans cette nouvelle rubrique le quotidien d'une assistante maternelle pour mieux appréhender les contours du métier et ce qui peut s'y jouer, ainsi que pour l'enfant et ses parents employeurs.

Marilyne est assistante maternelle agréée depuis maintenant six ans. En faisant le point sur sa carrière, elle s'aperçoit qu'elle a accueilli huit enfants et six employeurs. Ses expériences sont toutes différentes, ce qui a renforcé

ses capacités d'adaptation et d'organisation.

Marilyne disposera d'une place pour un bébé qui se libérera en septembre. Elle a prévenu le relais afin qu'il diffuse l'information aux parents en recherche. Elle se prépare à être contactée par téléphone.

Serge et Laurence attendent leur premier enfant. Leur bébé va les propulser vers le métier de parents, bouleverser leur vie quotidienne, leur apporter mille joies et... responsabilités ! Bébé n'est pas encore né et ils doivent déjà se confronter à la question de la garde. Quel mode d'accueil, comment chercher, comment savoir si la professionnelle qu'ils vont choisir accueillera leur enfant dans les meilleures conditions... ? Serge et Laurence se sentent pris dans un tourbillon où ils ont à composer avec l'arrivée prochaine de leur enfant et anticiper une future séparation. Ils se sont rendus au relais où ils ont pu être écoutés quant à leurs questionnements et obtenir les listes des assistantes maternelles du secteur. Reste à entamer la recherche...

Les premiers contacts

Avant de se lancer dans sa recherche, Laurence s'est préparée une liste de questions qui lui paraissent importantes : conditions de l'accueil, environnement, journée type... Elle a surtout balisé son besoin d'accueil : à partir de quelle date, le rythme d'accueil, les horaires et jours prévus. Après quelques jours, elle a pris contact avec une vingtaine d'assistantes maternelles. Auparavant, elle avait glané quelques renseignements

auprès de ses amis pour connaître leurs avis, même si l'animatrice du relais lui a conseillé de se fonder sur son propre ressenti.

A chaque fois, au bout du fil, l'accueil a été différent. Le ton et les mots employés, la voix, la disponibilité... ont influencé imperceptiblement l'avis de Laurence quant à un accueil probable ou non chez chacune.

Arrive l'appel avec Marilyne. Il coïncide avec le moment où elle donne le goûter à Angèle qui a 2 ans. Marilyne n'est alors pas très disponible. Par souci de ne pas heurter Laurence, elle le lui explique et lui propose de la rappeler à un moment plus propice, en relevant ses coordonnées ; ce qu'elle a fait. Après avoir vérifié que le besoin de garde de Laurence correspondait à sa disponibilité et à ses attentes, elles ont convenu d'un rendez-vous.



L'entretien

Au fil des années, Marilyne a sans cesse ajusté sa manière de se présenter. En effet, le métier d'assistante maternelle veut qu'il accompagne l'enfant sur le chemin de l'autonomie, en l'accueillant dès son plus jeune âge, pour le laisser ensuite partir vers d'autres acquisitions. Il est donc rythmé par les arrivées et départs d'enfants.

Marilyne ressent chaque rendez-vous avec des parents comme un entretien d'embauche. Elle s'est préparée une sorte de grille détaillant tous les points qu'elle veut aborder : ses motivations à exercer le métier, ses savoirs faire, ses valeurs éducatives... Elle présente souvent le déroulement d'une journée type pour donner l'occasion aux parents d'entrevoir comment leur enfant sera accueilli.

Laurence et Serge sont arrivés au rendez-vous avec des sentiments mêlés d'appréhension et d'envie que cette rencontre soit satisfaisante. Leur perception de l'accueil restant encore un peu floue, ils comptent

beaucoup sur Marilyne pour décrire son travail. Dès leur arrivée, ils se sont imprégnés des lieux : la présence rassurante de quelques jeux oubliés par les enfants en garde dans le salon, la chaleur de l'accueil, la visite des pièces où leur enfant évoluera et du matériel utilisé, l'hygiène... Au cours de l'entretien, ils sont surtout restés attentifs à la manière dont Marilyne parlait des enfants qu'elle accueille, de son positionnement professionnel. Ils ont abordé l'aspect de la rémunération avec quelques délicatesses. Le tarif représente la valeur des gestes et soins que l'assistante maternelle apportera à l'enfant. Il reste difficilement évaluable car il touche au lien, à l'humain. Marilyne l'a défini clairement en le motivant par les savoirs faire et les activités qu'elle propose. Pour clôturer l'entretien, Marilyne, Serge et Laurence se sont donnés une semaine de réflexion et ont déterminé qui reprendrait contact.

Le temps de la réflexion et de l'attente

Après cette rencontre, les futurs parents ont pu échanger sur leurs ressentis, confronter leur vision de l'accueil de leur futur enfant chez Marilyne et prendre le temps de la réflexion.

Deux jours plus tard, Laurence confirmait à Marilyne qu'ils l'avaient retenue comme future assistante maternelle de leur enfant. Cette dernière a accepté cette proposition. Elles conviennent de se rappeler au cours du mois précédent l'accueil afin d'organiser la période d'adaptation.

Afin de confirmer cette entente, ils ont rempli un « engagement réciproque » et signeront un contrat de travail lorsque l'accueil débutera.

Marilyne vient de recevoir un faire-part de naissance. Elle se prépare déjà ainsi que les enfants qu'elle accueille à la venue prochaine d'une petite Adèle...

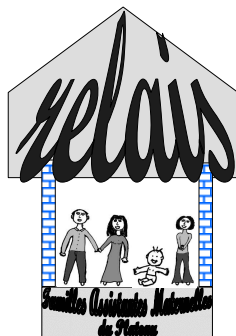
Relais Familles Assistantes
Maternelles du Plateau

rue des Loupiots
25660 SAÔNE

Téléphone : 03 81 55 80 66

Messagerie :

relais.plateau@famillesrurales.org



**Zone de couverture
du Relais du Plateau :**
Arguel, Fontain, Gennes,
La Chevillotte, Le Gratteris,
La Vèze, Mamirolle, Montfaucon
Morre, Nancray, Saône

Lieu d'information pour la recherche d'un mode de garde, des questions sur le statut, le contrat de travail...

Permanences		
Sans RDV (téléphone ou visite)		
	Périodes scolaire	Vacances scolaires
mardi	14h - 17h	
mercredi	9h - 13h	9h - 12h
jeudi	14h - 17h	
vendredi	12h30 - 15h	
Sur RDV		
mardi	17h - 19h	

Pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Entrée libre.

Animations mensuelles	
Gennes	3 ^{ème} Vendredi, 9h à 11h Salle près de l'église
La Vèze	1 ^{er} Vendredi, 9h30 à 11h30 Salle des fêtes
Mamirolle	2 ^{ème} Vendredi, 9h30 à 11h30 Centre Commercial
Montfaucon	1 ^{er} Jeudi, 9h30 à 11h30 Salle des fêtes
Morre	4 ^{ème} Vendredi, 9h30 à 11h30 Salle des fêtes
Nancray	3 ^{ème} jeudi, 9h30 à 11h30 Salle de convivialité
Saône	2 ^{ème} & 4 ^{ème} Jeudis, 9h30 - 11h30 Au Relais



Syndicat d'Étude et d'Aménagement de Besançon Sud Plateau

A noter, à faire...



Soirée prévention à la sécurité domestique

Le relais organise une

Soirée d'information sur les risques d'accidents domestiques pour le jeune enfant.

Quels sont les risques, quelles mesures prendre pour éviter les accidents dans nos domiciles et à l'extérieur... ?

Autant de points qui seront abordés par l'association ADEIC le

**Mardi 20 septembre 2011,
au relais, 20h**

Entrée libre, pour tout public.

Petites comptines

C'est la rentrée...

Une pomme pour la récré
Un mouchoir pour se moucher
Un doudou à câliner
Rien oublié
C'est la rentrée !

Tête, épaule...

Tête, épaules et genoux pieds...
j'ai deux yeux, deux oreilles,
une bouche et un nez

(à chanter en montrant chaque partie du corps; support de gymnastique et de découverte du schéma corporel !)



Miam !



Tarte meringuée aux poires

Il faut : un fond de pâte sablée, 4 grosses poires, 1 sachet de noisettes en poudre, 3 blancs d'œufs, du sucre

Préparation avec l'enfant :

⇒ Foncer un moule avec la pâte sablée.

⇒ Mélanger la poudre de noisette avec 50 g de sucre. Bien répartir sur la pâte.

⇒ Peler et épépiner les poires; couper chacune en grosses lamelles. Les répartir sur la tarte. Cuire à four chaud (th.7-8) 15 minutes.

⇒ Battre les blancs d'œufs en neige très ferme puis incorporer doucement 9 c. à s. de sucre. Disposer la meringue sur les poires. Remettre au four et l'éteindre. Quand il est froid, c'est prêt !